

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JANVIER 2014

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance – Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 29/11/2013
3. Communications diverses
4. Droit de préemption
5. Modification d'une délibération
6. Autorisation de liquidation de dépenses d'investissement
7. Fonds de concours immeuble « le Waldeck »
8. Eclairage public route de Bietlenheim
9. Elections municipales, mise à disposition gracieuse de la salle 2
10. Rythmes scolaires
11. Divers

.....

Sous la Présidence de Monsieur Pierre GROSS, Maire et en présence de tous les conseillers sauf Monsieur KNIPPER Didier qui a donné procuration à Monsieur Georges KREYENBIHLER, Monsieur JOACHIM Jean-Luc qui a donné procuration à Madame Béatrice TREIL et Monsieur Claude FESSMANN qui a donné procuration à Monsieur Patrick LUTZ et Madame VOLTZENLUGEL Sandie et Messieurs Régis JUNG et Rolph RIEDINGER, absents non excusés.

1. OUVERTURE DE LA SEANCE – APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité. Monsieur Alain KREMSER, Directeur Général des Services, est désigné comme secrétaire de séance.

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 29/11/2013

Le procès verbal de la séance du 29 novembre 2013 est approuvé à l'unanimité.

3. COMMUNICATIONS DIVERSES

A) Communications de Monsieur le Maire Pierre GROSS

- Réunions

- 08.12.2013 Repas des aînés
- 12.12.2013 Assemblée générale du SDEA du Bas-Rhin
- 16.12.2013 Réunion du conseil de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
- 17.12.2013 Fête du périscolaire « les Loustics »
- 05.01.2014 Accueil des nouveaux arrivants
- 06.01.2014 Réunion du bureau de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
- 09.01.2014 Cérémonie des vœux de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
- 10.01.2014 Cérémonie des vœux à Brumath

13.01.2014 Réunion du bureau de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
 16.01.2014 Réunion de la commission Forêt
 18.01.2014 Audition de l'école municipale de musique
 20.01.2014 Séminaire de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
 21.01.2014 Remise des prix du concours de fleurissement de Strasbourg-Campagne
 24.01.2014 Repas du personnel communal
 27.01.2014 Réunion de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
 27.01.2014 Vente de déchets de coupe et de grumes
 31.01.2014 Reportage de FR3 sur les centenaires de Geudertheim
 31.01.2014 Réunion de l'Association Foncière de Geudertheim

Le Maire informe également le conseil municipal qu'il assiste chaque mardi et chaque jeudi aux réunions de chantier relatives respectivement à l'immeuble « le Waldeck » et aux berges de la Zorn, qu'une demande d'offre de prêt de 700.000,00 € a été faite auprès de différents établissements bancaires pour le financement de la transformation de l'immeuble « le Waldeck », que le mécanisme d'origine de l'horloge de l'église catholique a été restauré et qu'il est exposé à la salle polyvalente à l'occasion de la fête de la paroisse Saint Blaise et que les travaux de rénovation de la façade de la salle polyvalente démarreront courant février 2014.

- Permis de construire

URFER Jérémy 4, rue du Markstein 67116 REICHSTETT	Mise en place d'un escalier dans la cour d'une terrasse et d'un Velux	Accordé le 06/12/2013
MONTENAT Jean-Philippe 5, rue du Chevreuil 67170 GEUDERTHEIM	Démolition de la grange Reconstruction d'un bâtiment	Accordé le 10/12/2013
SCI CAHEDA 2, Domaine de la Rose des Sables 67720 HOERDT	Construction d'un bâtiment à usage artisanal et d'un logement de fonction en zone artisanale	Accordé le 19/12/2013
CHRIST Franck 12, rue des Petits Champs 67170 GEUDERTHEIM	Réhabilitation d'une partie des combles	Accordé le 22/01/2014
KLEIN David 10, rue Hasloch 67720 HOERDT	Construction d'une maison individuelle au lotissement Heiligenhauesel	Accordé le 30/01/2014

- Agenda

01/02/2014 Réception Bredele de Noël
 02/02/2014 Repas de la paroisse catholique
 04/02/2014 Don du sang
 15/02/2014 Représentation théâtrale
 15/02/2014 A 10 heures, visite du chantier de l'immeuble « le Waldeck »
 19/02/2014 Réunion de la commission des finances
 21/02/2014 Réunion du conseil municipal

B) Communications de Madame Michèle WESTPHAL-HEUSSNER, Adjointe au Maire

08.12.2013 Repas des aînés
10.12.2013 Réunion de la commission information
17.12.2013 Fête du périscolaire « les Loustics »
21.12.2013 Réunion du périscolaire « les Loustics »
03.01.2014 Réunion du groupe de travail sur les Rythmes scolaires
14.01.2014 Réunion de l'association Vivre l'école sur les rythmes scolaires
15.01.2014 Repas de la commission information
18.01.2014 Permanence mairie
21.01.2014 Réunion commune des conseils des écoles sur les rythmes scolaires
24.01.2014 Repas du personnel communal

Madame, Michèle HEUSSNER rend également compte au conseil municipal de la fréquentation du site web de la commune de Geudertheim qui en 2013 se monte à un total de 126281 visites au cours desquelles 1.083.629 pages ont été vues soit une moyenne journalière de 345,98 visites et de 2968,85 pages vues. Ces données sont à comparer avec celles de l'année 2010 où le nombre de visite était de 44326 et le nombre de pages vues de 340434. Il est indéniable que le site web de la commune de Geudertheim rencontre un vif intérêt de la part des utilisateurs.

C) Communications de Monsieur Michel URBAN, Adjoint au Maire

08.12.2013 Repas des aînés
16.12.2013 Réunion du conseil de la communauté de communes de la Basse-Zorn
21.12.2013 Permanence mairie
23.12.2013 Distribution des colis de Noël aux aînés
03.01.2014 Réunion relative aux rythmes scolaires
05.01.2014 Accueil des nouveaux arrivants
10.01.2014 Réunion la commission aménagement et fleurissement
11.01.2014 Permanence mairie
21.01.2014 Commission scolaire
24.01.2014 Fête du personnel
31.01.2014 Association foncière

D) Communications de Madame Marianne PETER, Adjointe au Maire

04.12.2013 Noces de diamant des époux LUTZ Philippe et Jeanne
08.12.2013 Repas des aînés
16.12.2013 Réunion du conseil de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
05/01/2014 Accueil des nouveaux arrivants
23.01.2014 Galette des rois de l'Amicale des maires
24.01.2014 85^{ème} anniversaire de Madame Berthe WAYDELICH
24.01.2014 Repas du personnel communal
27.01.2014 85^{ème} anniversaire de Madame Marlyse JUNG
31.01.2014 100^{ème} anniversaire de Madame Erna FRIEDRICH
31.01.2014 Reportage de FR3 sur les centenaires de Geudertheim

E) Communications de Monsieur Patrick LUTZ, Adjoint au Maire

05.01.2014 Accueil des nouveaux arrivants
09.01.2014 Vœux du Président de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
16.01.2014 Réunion de la commission Forêt
18.01.2014 Bal des jeunes agriculteurs des cantons de Brumath et de Mundolsheim
19.01.2014 Rendez-vous avec Monsieur Didier HENCHES pour la réfection de chemins forestiers
24.01.2014 Repas du personnel communal
27.01.2014 Vente de déchets de coupe et de grumes
30.01.2014 Réunion du SMITOM
31.01.2014 Entrevu avec Monsieur Didier HENCHES en forêt
31.01.2014 Réunion de l'Association foncière de Geudertheim

F) Communications de Monsieur Yves OHLMANN, Adjoint au Maire

08.12.2013 Fête des Aînés
14.12.2013 Permanence Mairie
18.12.2013 Réunion Open Air
23.12.2013 Distribution des colis de Noël
29.12.2013 Montage piste de danse (FCG)
02.01.2014 Démontage piste de danse
05.01.2014 Accueil des nouveaux arrivants
17.01.2014 Montage piste de danse (Jeunes Agriculteurs)
18.01.2014 Audition de l'Ecole de Musique
19.01.2014 Démontage piste de danse
21.01.2014 Réunion « Relais de la Vie »
23.01.2014 Amicale des Maires du canton de Brumath « Galettes »
24.01.2014 Soirée récréative en l'honneur du personnel communal
29.01.2014 Réunion du Comité de Fêtes

4. DROIT DE PREEMPTION

Le Maire soumet au conseil municipal conformément à la délibération du 06 mai 2005 la déclaration d'intention d'aliéner suivante :

- OFFICE NOTARIAL de la Place des Tripiers à STRASBOURG

Section 41 lieu-dit "Froehn" parcelle n° 467/183 d'une contenance de 6,57 ares

- Maîtres Marc SCHULTZ et Gabriel WEYL, notaires à STRASBOURG

Section 1 lieu-dit « Rue du Gal de Gaulle » parcelle n° 18 d'une contenance de 7,58 ares
Section 1 lieu-dit « Rue du Gal de Gaulle » parcelle n° 88/19 d'une contenance de 4,30 ares
Section 1 lieu-dit « Rue du Gal de Gaulle » parcelle n° 90/19 d'une contenance de 0,12 are
Section 1 lieu-dit « Rue du Gal de Gaulle » parcelle n° 91/19 d'une contenance de 1,62 ares
Section 1 lieu-dit « Rue du Gal de Gaulle » parcelle n° 92/19 d'une contenance de 1,38 ares

- Maître Claudine RIEGEL, Notaire à SELTZ

Section 1 lieu-dit « Village » parcelle n° (1)2 d'une contenance de 5,99 ares

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de ne pas faire valoir son droit de préemption.

5. MODIFICATION D'UNE DELIBERATION

Le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de modifier la délibération du 4 juillet 2013 relative au Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communautaires (FPIC). En effet, dans le vote des crédits nécessaires à la liquidation du FPIC une erreur d'affectation a été commise. Il convient de remplacer l'article 6358 Autres droits par l'article 73925 FPIC. Le Maire de mande au conseil municipal d'approuver cette modification.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la modification de la délibération du 4 juillet 2013 relative au Fonds Nationale de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales telle que présentée par le Maire.

6. AUTORISATION DE LIQUIDATION DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Le Maire sollicite du conseil municipal, conformément aux dispositions de l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'autorisation d'engager, de mandater et de liquider avant l'adoption du budget 2014, les dépenses d'investissement au chapitre 21 ci-dessous indiquées :

A) Transformation de l'immeuble « le Waldeck »

- Philippe HAMMANN 10, rue Paul Eluard 67200 STRASBOURG	Note d'honoraires	4.320,00 €
- GCM Démolition Route d'Obermodern 67330 BOUXWILLER	Solde lot n°1 Démolition	25.068,16 €
- LEON Sàrl ² 12, Parc d'activités du Bosquet 67480 AUENHEIM	Solde lot n° 2 Gros-Œuvre	211.685,07 €
- F.M.S. 66, rue du Rhin 67115 Plobsheim	Lot n° 5 Menuiserie extérieure	34.000,00 €

B) Lutte contre les coulées d'eaux boueuses

- ANTEGROUP Pôle d'activités du Griffon 02000 BARENTON BUGNY	Situation n° 1 Mission de	4.745,73 €
--------------------------------------------------------------------	---------------------------	------------

C) Travaux divers

- Mur de soutènement

WOLFF René & Fils
6, rue de Bietlenheim
67720 HOERDT

Facture 201312173 du 15/12/2013 16.289,41 €

- Pose de pavés

WOLFF René & Fils
6, rue de Bietlenheim
67720 HOERDT

Facture 201312172 du 01/12/2013 16.997,91 €

- Mise en place d'une porte

Wolff René & Fils

Facture 201312174 du 31/12/2013 17.790,50 €

D) Aire de remplissage et de traitement des effluents phytosanitaires

- EVAC-EAU
4, Impasse Denis Papin
67400 ILLKIRCH

Lot n°3 Equipements 29.140,54 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise, à l'unanimité, le Maire à engager, mandater et liquider avant l'adoption du budget 2014, les dépenses d'investissement ci-dessus définies.

7. FONDS DE CONCOURS IMMEUBLE « LE WALDECK »

Le Maire soumet au conseil municipal, pour acceptation, la délibération de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn du 18 novembre 2013 accordant à la commune de Geudertheim un montant de 150.000,00 € au titre des fonds de concours pour la transformation de l'immeuble « Le Waldeck ».

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité le versement par la Communauté de Communes de la Basse-Zorn à la commune de Geudertheim d'une somme de 150.000,00 € au titre des fonds de concours pour la transformation de l'immeuble « le Waldeck ».

8. ECLAIRAGE PUBLIC ROUTE DE BIETLENHEIM

Le Maire informe le conseil municipal de l'estimation prévisionnelle des travaux d'éclairage public qui devraient être réalisés concomitamment avec les travaux de réhabilitation de la route de Bietlenheim, qui se monte à 165.597,00€ HT soit 198.716,40 € TTC.

Le maire propose au conseil municipal d'approuver la réalisation des travaux d'éclairage public ci-dessus présentés et de l'autoriser à lancer un appel d'offres pour la réalisation d'un marché à procédure adaptée et de demander les subventions éventuelles auprès des administrations susceptibles d'intervenir.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, la réalisation des travaux d'éclairage public route de Bietlenheim et autorise le Maire à lancer un appel d'offres pour la réalisation d'un marché à procédure adaptée et demander les subventions éventuelles auprès des administrations susceptibles d'intervenir.

9. ELECTIONS MUNICIPALES - MISE A DISPOSITION GRACIEUSE DE LA SALLE 2

Le Maire informe le conseil municipal que l'article L 2144-3 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que des « locaux communaux peuvent être utilisés par les associations, syndicats **ou partis politiques** qui en font la demande... ». Il propose qu'en application de l'article L 2144-3 du Code susvisé, la mise à disposition de salles municipales n'est consentie qu'aux partis politiques régulièrement déclarés.

Il est à noter qu'en période électorale, la mise à disposition des salles municipales relève d'un régime différent selon qu'il s'agit d'élections nationales et européennes ou d'élections intéressant les collectivités territoriales :

- La mise à disposition de la salle 2 de la salle polyvalente est octroyée à titre gratuit aux partis politiques ou candidat officiellement déclaré qui en font la demande écrite, pour les scrutins intéressant les collectivités territoriales, à savoir, à ce jour : élections des conseillers régionaux, élections des conseillers généraux et élections des conseillers municipaux.

La mise à disposition gratuite est accordée une fois par tour de scrutin, sous réserve de la disponibilité de la salle 2, le Jeudi. Il est précisé que la période de référence du scrutin débute un an avant le scrutin concerné et ce, conformément aux dispositions du Code électoral.

- L'occupation de la salle 2 sera facturée aux partis politiques pour les autres scrutins, à savoir notamment : élections présidentielles, élections législatives, élections sénatoriales et élections européennes. Le tarif appliqué sera celui en vigueur au moment de la demande d'octroi de la salle.

Le Maire propose au conseil municipal d'approuver les conditions de mise à disposition de la salle 2 de la salle polyvalente telles que définies ci-dessus.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la proposition du Maire telle que définie ci-dessus.

10. RYTHMES SCOLAIRES

Le Maire donne la parole à Madame Michèle HEUSSNER, adjointe au Maire, qui soumet, pour avis, au conseil municipal les horaires d'entrée et de sortie du groupe scolaire de Geudertheim défini par le Comité de pilotage dans le cadre de l'aménagement du rythme scolaire défini par la loi dite PEILLON et qui s'établit comme suit :

- Les lundis, Mardis, Jeudis, Vendredis

8h00 - 11h30 13h45 - 15h30

- Le Mercredi

8h00 - 11h00

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 12 voix pour et 5 abstentions, émet un avis favorable aux horaires d'entrée et de sortie du Groupe scolaire de Geudertheim tels que défini par le Comité de pilotage dans le cadre de l'aménagement du rythme scolaire défini par la loi PEILLON.

11. DIVERS

Monsieur Patrick LUTZ informe le conseil municipal d'un incident qui est survenu au niveau du ralentisseur à l'intersection de la rue du Gal de Gaulle et de la route de Bietlenheim : En franchissant le ralentisseur, un agriculteur a eu le rétroviseur de son tracteur arraché par l'épandeur couplé au tracteur.

Le Maire lui répond qu'il a réceptionné un courrier de la part de l'agriculteur concerné et qu'il lui fera part de la position de la commune de Geudertheim relative à cet incident.

Prochaine réunion : 21 février 2014